



LES FONDAMENTAUX DES CENTRES SOCIAUX

Respect de la dignité humaine, laïcité, neutralité, mixité, solidarité.



L'**inclusion sociale** et la **socialisation** des personnes visant le développement d'une **citoyenneté active**

Le **développement des liens sociaux et de la cohésion** sur le territoire. Faire avec et pour les habitant.es, cultiver le **vivre ensemble**

Participation et développement du pouvoir d'agir des familles : impulser une démarche d'émancipation, d'autonomie, de valorisation des compétences (capacités à agir sur leur quotidien)

Une **approche multi-dimensionnelle** : Prise en compte de la personne et de la famille dans sa globalité

Les centres sociaux contribuent aux politiques de **développement du territoire** en facilitant l'insertion sociale et en favorisant des dynamiques locales

Partenariat : l'animation de la vie sociale mobilise et réunit les différents acteurs (habitants, élu.es, professionnel.les...) d'un territoire autour d'un projet commun

Innovation et droit à expérimentation : Les centres sociaux appuient les initiatives, encouragent l'engagement des habitants dans les projets ou dans la gouvernance





FORUM d'AGV35

Annexe de la circulaire CNAF (2025) spécifique aux centres sociaux dédiés aux gens du voyage

Cadre attendu par la branche famille pour les centres sociaux

AGIR POUR ET AVEC LES FAMILLES

- ◆ **Soutenir la parentalité**
- ◆ **Agir pour la petite enfance**
- ◆ **Accompagner la jeunesse**
- ◆ **Favoriser la réussite éducative**



Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité

Faciliter l'accès des familles gens du voyage dans les structures existantes

*Partenariat avec les structures jeunesse du territoire
Agir en partenariat avec la mission locale pour les 16/18 ans
Promouvoir des médiations santé avec les associations spécialisées (planning...)*

*Accompagner à la scolarité pour garantir une continuité éducative malgré la mobilité
Orienter les familles vers les dispositifs de soutien scolaire existants*

AGIR POUR RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET LES SOLIDARITES

- ◆ **Faciliter l'accès aux services en allant à la rencontre des publics**
- ◆ **Promouvoir des actions d'accompagnement pour l'insertion sociale (et professionnelle)**

Renforcer les animations en allant vers les lieux d'habitat et de stationnement

*Offre d'orientation dans une approche de mixité
Soutenir l'aide à la création d'entreprise familiale*



FORUM d'AGV35

Annexe de la circulaire CNAF (2025) spécifique aux centres sociaux dédiés aux gens du voyage

Cadre attendu par la branche famille pour les centres sociaux

AGIR POUR RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET LES SOLIDARITES

- ◆ **Permettre l'accès aux activités culturelles, artistiques, et sportives (et aux vacances)**
*Informier et faciliter l'accès aux équipements (médiathèques, centres socio culturels...)
Valoriser les savoirs faire traditionnels*
- ◆ **Contribuer au développement des solidarités sur le territoire**
*Actions pour renforcer le lien social, l'intergénérationnel, la mixité sociale
Organiser des rencontres entre les gens du voyage et la population « sédentaire »
Recherche des partenariats*

AGIR POUR LA CITOYENNETE ET PREVENIR LES EXCLUSIONS

- ◆ **Favoriser l'accès aux droits**
Proposer des actions d'insertion socio éducative : atelier de lutte contre l'illettrisme
- ◆ **Accompagner les transitions écologiques et numériques**
*Proposer des ateliers numériques
Sensibiliser aux démarches éco citoyennes*
- ◆ **Favoriser l'inclusion et l'intégration**
Proposer des actions d'insertion socio éducative : atelier de lutte contre l'illettrisme
- ◆ **Promouvoir la citoyenneté active**
*Promouvoir des actions interculturelles
Organiser des temps d'échanges, lutte contre les discriminations
Faciliter la représentation des voyageurs dans les instances*

